

faisir l'air d'un Cheval. Ceux qui veulent commencer par dresser un fauteur en liberté, sans être affoupli ni réglé au piafer, & sans avoir étudié leur air dans les piliers, se trompent; car tout fauteur, outre sa disposition naturelle à se détacher de terre, doit connoître parfaitement la main & les jambes, afin de pouvoir sauter légèrement & dans la main, quand le Cavalier l'exige, & non par fantaisie & par routine.

Lorsqu'un Cheval fera facilement & sans colere quelques croupades ou balotades dans les piliers, en suivant la volonté du Cavalier, il faudra ensuite lui en demander quelques-unes en liberté, en suivant le même ordre qu'aux airs ci-dessus, sur tout celui des courbettes. Il est seulement à remarquer que plus les airs sont détachés de terre, plus un Cheval employe de force pour les fournir; & que le grand art est de conserver son courage & sa légéreté, en lui demandant peu de sauts, sur tout dans les commencemens. Et lorsqu'il a donné de bonne volonté quelques tems de son air, il faut le flater & le descendre.

Lorsqu'il fournit un droit de croupades ou de balotades en liberté, sans se traverser; il faut le préparer à lever de son air sur les quatre lignes qui forment la volte, l'y passageant & de tems à autre, lui déroband quelques tems: & si on le sent disposé à bien obéir, il faudra profiter de sa bonne volonté, en le détachant de terre sur les quatre lignes, excepté, comme nous l'avons dit, dans les coins, où on ne doit point le lever en tournant. Il faut encore faire attention qu'aux airs de croupade, de balotade, & de capriole, il ne faut jamais aller de deux pistes, mais seulement une demi-hanche de